

Emploi-formation / Le secteur de l'insertion socioprofessionnelle présente son cahier de revendications

Des moyens, des réformes, de l'écoute

Dans un memorandum, le secteur de l'insertion socioprofessionnelle et de l'économie sociale (Febisp) adresse ses doléances aux candidats à l'élection du 7 juin. Pour rappel, la Febisp rassemble 68 organismes qui forment et orientent chaque année quelque 4.100 demandeurs d'emploi peu qualifiés. Le secteur offre aussi de l'emploi à plus de 1.300 personnes, dont près de 300 travailleurs peu qualifiés dans l'économie sociale.

Un constat au goût de trop peu, pour commencer : si la Febisp reconnaît que le nombre de places en formation dans le dispositif d'insertion socioprofessionnelle a augmenté de 700 unités entre 2005 et 2008, elle constate que ce mouvement s'est accompagné d'une croissance de la demande de formation. La Febisp impute la cause à la politique d'acti-

7.000 périodes de cours en plus

Ensuite, le secteur réclame, on la vit, une réforme de la politique d'activation des chômeurs pour en gonfler les effectifs. La Febisp demande par ailleurs une diminution des leurdeurs administratives et le renfor-

ment de sa sécurité financière. Le secteur est également en attente d'une amélioration de la certification du secteur associatif et les pouvoirs publics, ainsi que du partage de certains textes de loi qui présentent certains flous.

Un augmenté des moyens figure enfin au cahier de revendications : le budget n'était que de 4,5 millions d'euros en 2008, et marque la Febisp, alors que les besoins étaient estimés à 7 millions.

Prorité à l'emploi et à la formation. Aucun parti ne dira le contraire en ces temps de crise. A Bruxelles, les écoles de promotion sociale vont pouvoir disposer de 7.000 périodes de cours supplémentaires pour dispenser de nouvelles formations aux demandeurs d'emploi. C'est le fruit d'une convention signée lundi entre Françoise Dupuis (PS), en charge de la formation professionnelle à la Cocof, et Marc Tava-

bella (PS), ministre de l'enseignement, de promotion sociale à la Communauté française, qui ira de sa poche pour les financer. De son côté, la Cocof augmente de 75.000 euros la dotation annuelle à Bruxelles Formation, qui passe à 475.000 euros. Une dizaine d'écoles bruxelloises sont concurrencées par cet apport de nouveaux moyens : l'IFPS à Saint-Gilles, l'IEPFC à Ixelles ou l'IEPFSF à Uccle pour rien citer, que quel-

ques-unes. Elles travaillent sur une bonne vingtaine de filières de formation et s'adressent bon an mal an à 500 demandeurs d'emploi. La nouvelle convention va permettre d'augmenter de plus de 50 % l'offre de formations, annoncent les ministres, pour toucher 800 demandeurs d'emploi. Les filières privilégiées sont celles de l'aide aux personnes, de la comptabilité et de l'informatique. ■

BRUXELLES
Audit sévère pour le foyer bruxellois

Un «mandat de gestion» «absence de contrôle interne des «dysfonctionnements... : le rapport d'audit Foyer bruxellois, qui gère 3.000 logements sociaux et portait sur la période 2004 n'est pas tendue sur la manière dont il a été géré de cette période. C'est ce que fait voir quelques jours le cahier *La Dernière Heure* qui en possession du rapport, La RTBF révèle, elle, que l'épingle six types de dysfonctionnements récurrents, me faire appel à des entreprises facturant des déplacements. Si, un peu moins que 16.000 factures, sees ont été correctement, l'audit estime cependant qu'il ne lui est «pas possible d'en tirer la conclusion qu'il y a eu un tournement de fonds ait produit». (F.V.)

Fr. D.

Fr. D.